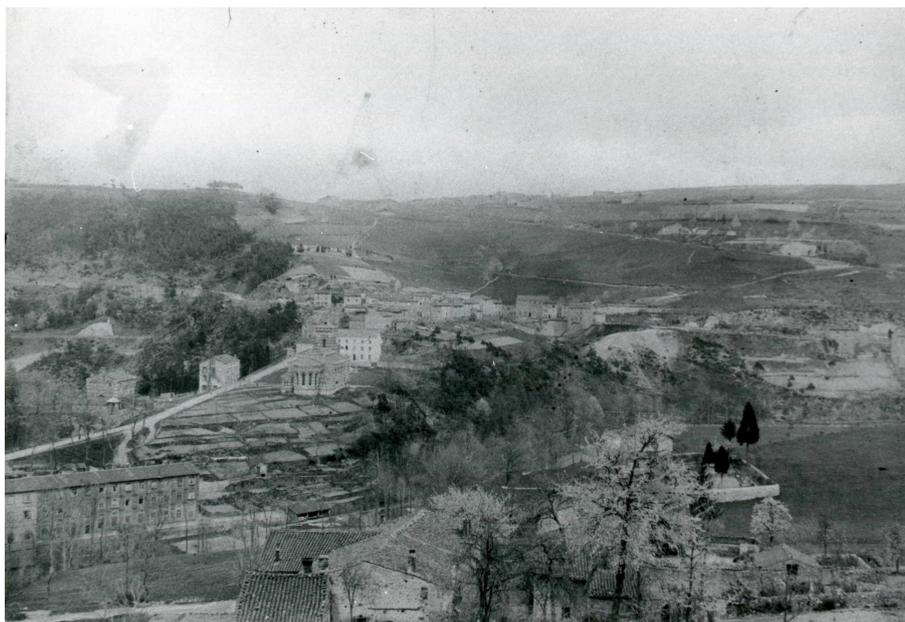


BRUISSEMENTS DE CANAUX

Bulletin de l'association VALLEE DES FORGES. Numéro 12 – Mars 2014



Pont-Salomon avant 1914 vu depuis Chabannes-haut

**Et si les 95% de Français
qui y habitaient
avaient aussi créé Pont-Salomon !!**

Il ne suffit pas de sauter comme un cabri en criant « Histoire ! Histoire ! » pour écrire l'Histoire, fût-elle locale. Ce plagiat de la célèbre formule du général de Gaulle sur les Anglais désirant entrer dans l'Europe s'applique parfaitement à une phrase de l'Edito du dernier Bulletin d'information municipale de Pont-Salomon. Citation : *« N'oublions pas, comme le soulignait l'ancien Maire Paul Pitiot, que Pont-Salomon fut créée par des étrangers et a prospéré grâce à la main d'oeuvre étrangère, qu'elle soit autrichienne, du sud de l'Europe ou maghrébine. »*

Une grossière faute d'orthographe avec le participe passé « créée » écrit au féminin alors que son sujet Pont-Salomon est du genre masculin (les actes notariés et administratifs parlent du lieudit du Pont-Salomon ou le Pont-Salomon, et non du lieudit de la Pont-Salomon ou la Pont-Salomon) serait presque anecdotique si elle ne venait brouiller la vérité historique que veut asséner l'Edito. Qui est en effet « créée » ? le village Pont-Salomon comme l'indique la tournure de la phrase ? et en ce cas l'accord du participe passé est erroné ; ou bien la commune ? et en ce cas il manque dans la phrase le sujet féminin « la commune » pour justifier l'accord. De toutes manières, historiquement comme démographiquement pas plus le village que la commune n'ont été créés par les étrangers. Les deux pionniers étrangers employés dans la première usine de faux qui fonctionne au Pont, l'autrichien Joseph Hophelerne et l'allemand Georges Kade (mais ce dernier est-il étranger puisque les allemands sont ignorés par l'Edito ! !), n'arrivent sur les bords de la Semène qu'en automne 1842, soit près de 280 ans après la naissance du village en 1563, un peu tard vous en conviendrez pour créer Pont-Salomon. Lorsque la commune est créée en 1865 **les étrangers représentent tout juste le septième des ouvriers des usines de faux ! ! et ces ouvriers avec leurs familles ne constituent que 5% de la population qui compose la nouvelle commune ! !**

Dans sa dédicace qu'il avait bien voulu écrire aimablement dans le livre « Pont-Salomon, Les hommes de la faux » paru en 1995, Monsieur Paul Pitiot mentionnait : *« Et quelle grande leçon nous donne cette histoire de Pont-Salomon. Espagnols, Ariégeois, Isériens, Toulousains, Alsaciens, Allemands, Autrichiens, quelle que soit leur origine, ils furent unis par la dure loi du travail et vécurent dans la*

solidarité ouvrière. » Considérait-il alors que nos chers compatriotes du sud-ouest, du sud-est ou de l'est de la France étaient des étrangers ? Lesquels parmi nos beaux départements métropolitains d'Ariège, d'Isère, de Haute-Garonne, du Haut et du Bas-Rhin situait-il en Autriche, en Europe du sud ou en Afrique du Nord ? Et nos voisins allemands qui ne sont ni autrichiens, ni européens du sud ni maghrébins, étaient-ils considérés comme des non-étrangers ?

Il ne viendrait bien évidemment à l'idée de personne de mettre en doute les connaissances géographiques de Monsieur Paul Pitiot, homme si cultivé et tellement érudit, lui qui maîtrisait parfaitement la géographie de sa commune et son cadastre. Ce serait tellement faire injure au grand résistant qu'il fut d'imaginer un seul instant qu'il eût pu considérer les allemands comme des français. Alors quel Paul Pitiot croire ? Celui de paroles seulement rapportées ? ou celui d'écrits patentés ? Selon le vieil adage, seuls les écrits restent.

Les chiffres aussi restent. Et ceux de la démographie locale sont têtus et implacables. Tirés de l'étude des états-civils de Saint-Ferréol, d'Aurec et de Saint-Didier les communes entre lesquelles était partagé Pont-Salomon avant de devenir commune à son tour, ainsi que des archives privées Dorian, ils tempèrent, doux euphémisme, une allégation historique sans preuve scientifique avérée qui ne saurait être prise comme Parole d'Histoire. L'étude nominative des ouvriers des usines de faux membres de la Société de Secours Mutuels en date du 31 décembre 1866 (tous les ouvriers étaient obligatoirement membres de cette Société) met en évidence la très faible proportion des étrangers parmi ces ouvriers :

Sur les 184 employés des ateliers seuls 26 sont étrangers, soit 14% de l'effectif de l'usine Dorian, lors de la création de la commune !!

Les voici par nationalité : autrichiens, Jean et Pétrus Bliem nés à Jenbach, Jean Dhaler, Louis (Aloïs) Hollwarth né à Stumm et son fils Jean-Louis Hollwarth né à Uderns, Simon Riedl né à Zell-en-Zeller et son fils François Riedl né dans le même village du Tyrol, Charles Schoenherr né à Saint-Etienne d'un père Michel Schoenherr né à Envald dans le Tyrol, André Steinbichler né à Alpach, Simon Untermayer, Jean Wasserer né à Uderns et son fils Antoine Wasserer né dans le même village du Tyrol – italiens, Jean Boschetty né à Montgrando et son fils Joannès Boschetty né à Firminy, Simon Penz né à Copellana – allemands, Louis Bub né à Nuenburg dans le royaume de Wurtemberg et ses fils Fritz et Williams Bub nés à La Terrasse, Pierre Buckboeck, Christophe Felmeth né aussi à Nuenburg, Auguste Fronhofer né à Saint-Etienne d'un père Antoine Fronhofer né à Clesendorft province de Silésie, George Kade né à Fredericstalh dans le royaume de Wurtemberg, Jean Lang, Nicolas Lang, Guillaume Seybel né à Pirmasens en Rhénanie-Palatinat et son fils Antoine Seybel né dans la commune de Montaud.

Avec leurs familles ces 26 étrangers ne regroupent que 63 personnes alors que la nouvelle commune compte 1 266 âmes, soit 5% de la population pontoise !!

Ce minime pourcentage d'étrangers dans la population locale se perpétue depuis la création des usines de faux en 1842. Au recensement de 1846, alors que les quatre ateliers de l'époque Massenet fonctionnent, le Pont, Chabannes, le Vieux Moulin et Le Foutier les 8 ouvriers étrangers de l'époque, Kade, Hophelerne, Hauzer et cinq membres de la famille allemande Bauerfeld, représentent avec leurs familles 23 personnes sur les 271 qui vivent dans ces quartiers ouvriers, soit seulement 8,5% de leur population. Or la future commune de Pont-Salomon ne se limitera pas à ces quatre quartiers, elle englobera les villages du Rochain, Cubrizolles, Barret, l'Hermet-bas, La Chazellie, Buchères, La Méane, La Reymondière pour ne citer que les plus peuplés ... qui eux n'abritent aucune population étrangère et qui comptent 546 habitants selon le recensement. **23 étrangers sur 817 habitants vivent sur le territoire de la future commune, soit 2,7% !!**

Dix ans plus tard, au recensement de 1856, les mêmes quatre quartiers ouvriers auxquels s'ajoutent désormais Le Foutier-bas (l'Alliance), La Fraque et La Méane comptent 461 habitants dont 20 étrangers répartis en 5 familles, Kade, Bauerfeld, Hophelerne, Riedl et Penz, soit 4,3% de la population. En y ajoutant la population des autres villages qui vont constituer la commune et qui comptent 170 habitants on arrive à **20 étrangers sur 631 habitants, soit 3 % !!**

Qui croirait sérieusement qu'un Préfet de la République soit un jour impressionné par une pétition qui ne recueillerait que 16 malheureuses signatures. C'est pourtant le nombre d'ouvriers étrangers qui ont signé la pétition de juillet 1862 pour forcer le représentant de l'Etat à créer notre commune de Pont-Salomon. Est-il erroné et scandaleux dès lors de penser que les 160 signatures supplémentaires des français des villages, Toulousains, Ariégeois, Isériens, Alsaciens, « Chazaliens », « Cubrizolliens », « Buchérois » ... aient pu aussi jouer un « petit » rôle dans la décision préfectorale ?

Joseph GOURGAUD

Association Vallée des forges, 43330 PONT-SALOMON

Site internet : www.valleedesforges.com